

**COURSE DATA****Data Subject**

Code	40611
Name	Teaching and learning french
Cycle	Master's degree
ECTS Credits	16.0
Academic year	2022 - 2023

Study (s)

Degree	Center	Acad. year	Period
2024 - M.U. en Profesor/a de Educación Secundaria 09-V.1	Faculty of Teacher Training	1	Annual

Subject-matter

Degree	Subject-matter	Character
2024 - M.U. en Profesor/a de Educación Secundaria 09-V.1	85 - Learning and teaching french	Optional

Coordination

Name	Department
AUBIN ., SOPHIE MARIA THERE	160 - French and Italian
SANZ MORENO, RAQUEL	80 - Language and Literature Education

SUMMARY

Cette matière vise à fournir à l'étudiant une vision détaillée des différentes théories et principes théoriques liés à l'apprentissage et l'enseignement d'une langue étrangère, ainsi que les méthodes didactiques, les stratégies d'apprentissage et les différentes ressources dans le domaine de l'Enseignement Secondaire.

PREVIOUS KNOWLEDGE



Relationship to other subjects of the same degree

There are no specified enrollment restrictions with other subjects of the curriculum.

Other requirements

Los conocimientos previos necesarios son los propios de haber cursado estudios de filología en una lengua extranjera, ciencias de la comunicación o humanidades. Es necesario acreditar el nivel B2 de dominio de la lengua extranjera.

OUTCOMES

2024 - M.U. en Profesor/a de Educación Secundaria 09-V.1

- Saber comunicar sus conclusiones y los conocimientos y razones últimas que las sustentan a públicos especializados y no especializados de un modo claro y sin ambigüedades.
- Poseer las habilidades de aprendizaje que les permitan continuar estudiando de un modo que habrá de ser en gran medida autodirigido o autónomo.
- Ser capaces de integrar conocimientos y enfrentarse a la complejidad de formular juicios a partir de una información que, siendo incompleta o limitada, incluya reflexiones sobre las responsabilidades sociales y éticas vinculadas a la aplicación de sus conocimientos y juicios.
- Concretar el currículo que se vaya a implantar en un centro docente participando en la planificación colectiva del mismo; desarrollar y aplicar metodologías didácticas tanto grupales como personalizadas, adaptadas a la diversidad del alumnado.
- Diseñar y desarrollar espacios de aprendizaje con especial atención a la equidad, la educación emocional y en valores, la igualdad de derechos y oportunidades entre hombres y mujeres, la formación ciudadana y el respeto de los derechos humanos que faciliten la vida en sociedad, la toma de decisiones y la construcción de un futuro sostenible
- Adquirir estrategias para estimular el esfuerzo del estudiante y promover su capacidad para aprender por sí mismo y con otros, y desarrollar habilidades de pensamiento y de decisión que faciliten la autonomía, la confianza e iniciativa personales.
- Conocer los procesos de interacción y comunicación en el aula, dominar destrezas y habilidades sociales necesarias para fomentar el aprendizaje y la convivencia en el aula, y abordar problemas de disciplina y resolución de conflictos
- Conocer la normativa y organización institucional del sistema educativo y modelos de mejora de la calidad con aplicación a los centros de enseñanza.
- Diseñar y realizar actividades formales y no formales que contribuyan a hacer del centro un lugar de participación y cultura en el entorno donde esté ubicado.
- Desarrollar las funciones de tutoría y de orientación del alumnado de la etapa o área correspondiente, de manera colaborativa y coordinada; informar y asesorar a las familias acerca del proceso de enseñanza y aprendizaje y sobre la orientación personal, académica y profesional de sus hijos.



- Participar en la evaluación, investigación y la innovación de los procesos de enseñanza y aprendizaje. Dominar estrategias y procedimientos de evaluación de los procesos de aprendizaje del alumnado, así como los propios para la evaluación de los procesos de enseñanza.
- Adquirir criterios de selección y elaboración de materiales educativos.
- Fomentar un clima que facilite el aprendizaje y ponga en valor las aportaciones del alumnado de la etapa o área correspondiente.
- Integrar la formación en comunicación audiovisual y multimedia en los procesos de enseñanza y de aprendizaje.
- Conocer estrategias y técnicas de evaluación y entender la evaluación como un instrumento de regulación y estímulo al esfuerzo.
- Planificar, desarrollar y evaluar el proceso de enseñanza y aprendizaje potenciando procesos educativos que faciliten la adquisición de las competencias propias de una lengua extranjera, atendiendo al nivel y formación previa de los/as estudiantes así como la orientación de los mismos, tanto individualmente como en colaboración con otros docentes y profesionales del centro.
- Buscar, obtener, procesar y comunicar información (oral, impresa, audiovisual, digital o multimedia), transformarla en conocimiento y aplicarla en los procesos de enseñanza y aprendizaje en las materias de lengua extranjera. Adquirir los conocimientos y las estrategias para poder programar las áreas, materias y módulos propios de su responsabilidad docente.
- Conocer los desarrollos teórico-prácticos de los procesos de enseñanza y aprendizaje de una lengua extranjera.
- Conocer los currículos de las materias de lengua extranjera, así como el cuerpo de conocimientos didácticos en torno a los procesos de enseñanza y aprendizaje correspondientes. Saber convertir los contenidos de los currículos en herramientas programas de actividades y de trabajo al servicio de los objetivos educativos y formativos de las materias. Identificar los problemas de aprendizaje básicos y comunes de las materias e idear estrategias para superarlos.
- Saber aplicar los conocimientos adquiridos y ser capaces de resolver problemas en entornos nuevos o poco conocidos dentro de contextos más amplios (o multidisciplinares) relacionados con la lengua extranjera



LEARNING OUTCOMES

- Connaître différentes méthodes, approches et techniques visant à enseigner le français langue étrangère dans l'enseignement secondaire.
- Connaître la législation et le programme de l'enseignement secondaire obligatoire et du baccalauréat dans la Communauté valencienne.
- Être capable de programmer des unités et des sessions didactiques en sélectionnant le matériel précis intégrant les différentes approches apprises.
- Être conscient de leurs propres processus d'apprentissage pour faciliter plus tard ceux des élèves.
- Avoir développé un environnement de communication et de participation au processus d'enseignement-apprentissage.
- Réfléchir sur ce qui a été appris et le tenir en compte pour une utilisation ultérieure.
- Avoir acquis et développé le concept de l'approche communicative comme moyen d'apprentissage de la langue.
- Avoir acquis les connaissances nécessaires à l'analyse appropriée du matériel didactique.

DESCRIPTION OF CONTENTS

1. Bloc 1. L'enseignement de l'apprentissage des langues étrangères comme communication

- 1.1. Linguistique et enseignement/apprentissage des langues.
 - 1.1.1. L'approche structuraliste.
 - 1.1.2. L'approche générative.
 - 1.1.3. L'approche pragmatique.
- 1.2. Enseignement/apprentissage de la psychologie et des langues.
 - 1.2.1. L'approche comportementaliste.
 - 1.2.2. L'approche mentaliste.
 - 1.2.3. L'approche psycho-pragmatique.
- 1.3. Pédagogie et enseignement/apprentissage des langues.
 - 1.3.1. Approches orientées produit.
 - 1.3.2. Approches orientées processus.



1.4. De la compétence linguistique à la compétence pragmatique.

2. Méthodologie et conception des programmes.

2.1. Introduction à la didactique des langues-cultures et du FLE.

2.1.1. Origine, évolution et statut de la Didactique du français langue étrangère (France / Espagne)

2.1.2. Définitions et terminologie : "méthodologie, méthode, didactique, pédagogie, curriculum, parcours, progression", etc.

2.2. Principaux courants méthodologiques

2.2.1. Méthode « traditionnelle », méthode Grammaire-Traduction

2.2.2. Méthode directe, intuitive, affective

2.2.3. Méthode audio-orale

2.2.4. Méthodes audiovisuelles

2.2.5. Approches communicatives

2.2.6. Perspective 'Actionnelle', cadre européen

2.3. Méthodes de correction phonétique (figurative, phonétique, phonologique, verbale-tonale, etc.)

2.4. Méthodes alternatives (nature, musicale, théâtrale, programmes EMILE, etc.)

3. Bloc 3. Stratégies, techniques et ressources pédagogiques.

3.1. Le programme de français langue étrangère

- Cadre juridique
- Contenu
- Objectifs

3.2. Apprentissage et enseignement du FLE

- Planification de la programmation et conception des matériaux
- Unités didactiques
- Variations cognitives dans l'apprentissage des langues
- Développement des compétences linguistiques et des stratégies d'apprentissage
- Evaluation

**WORKLOAD**

ACTIVITY	Hours	% To be attended
Classroom practices	50,00	100
Theory classes	50,00	100
Tutorials	20,00	100
Group work	20,00	100
Other activities	8,00	100
Development of group work	142,00	0
Development of individual work	24,00	0
Study and independent work	60,00	0
Preparation of evaluation activities	6,00	0
Preparing lectures	40,00	0
TOTAL	420,00	

TEACHING METHODOLOGY

Pour atteindre les objectifs de cette matière, une méthodologie interactive de nature théorique-pratique sera utilisée. Une approche critique des postulats théoriques fournis sera encouragée. La pratique académique dans cette matière est structurée à plusieurs niveaux :

1. Activités en classe.

Cours théoriques-pratiques. Cours théoriques-pratiques en présentiel dans lesquels les contenus de la matière seront travaillés, ils seront discutés et des activités seront réalisées à l'aide de diverses ressources pédagogiques.

Travail de groupe. La réalisation des travaux a pour but de mettre en évidence l'importance du travail coopératif et de renforcer les apprentissages, en plus d'initier l'étudiant à l'activité de recherche, d'analyse et d'intériorisation de l'information, de favoriser les relations personnelles et de partager des situations pour se rapprocher des contenus et au débat. Les élèves feront un travail de recherche en petit groupe qui sera guidé et encadré par l'enseignant.

Tutoriels. Les travaux dirigés individuels et collectifs serviront à coordonner les étudiants dans les tâches individuelles et de groupe, ainsi qu'à évaluer les progrès individuels, les activités et la méthodologie d'enseignement. Les travaux dirigés serviront également au suivi de l'expression orale, indispensable pour réussir la matière.



Évaluation. Épreuves orales et écrites pour l'évaluation des contenus théoriques et pratiques, l'auto-évaluation et la présentation de travaux individuels et de groupe.

2. Activités non-présentielles. Étude et travail indépendants.

Préparation des tâches assignées (résumés, revues critiques, etc.) et réalisation de travaux dirigés spécifiques. L'étudiant se concentrera sur la recherche, la localisation, l'analyse, la manipulation, l'élaboration et le retour de l'information.

EVALUATION

L'évaluation de la matière se fera comme suit :

Présence et participation constructive à au moins 80% des séances en présentiel et réalisation des activités proposées dans celles-ci. Cette participation sera indispensable pour réussir chacun des blocs de la matière.

Dans le cas où les étudiants n'auront pas assisté au 80% des cours, ils devront présenter en **2^{ème} convocation** le travail et les devoirs exigés lors de la première convocation, et ils ne pourront obtenir plus de 7/10 dans chacune des parties.

Pour réussir le cours, il est nécessaire d'obtenir la moyenne dans chacun des blocs qui composent le cours.

Dans chaque bloc, il y aura au moins un test (oral et/ou écrit) ou un document pour son évaluation. Dans tous les cas, il est nécessaire de réussir chaque partie de l'évaluation de chaque bloc.

- Réaliser les activités préparatoires aux séances en présentiel et les activités qui y sont menées.



REFERENCES

Basic

- Abry, D. (2007). La phonétique, audition, correction, prononciation. Paris: CLE International.
- Bakhtine, M. (1984). Esthétique de la création verbale. Paris: Gallimard.
- Beacco, J.-C. et al. (2007). L'approche par compétences dans l'enseignement des langues: Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues. Paris: DIDIER.
- Bouquet, S. (2001). Théories linguistiques et enseignement des langues: comment identifier et exploiter les compétences. Villeneuve de l'Ascq: Septentrion.
- Conseil de l'Europe. (2002). Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. apprendre, enseigner, évaluer. Unité des Politiques linguistiques. Strasbourg. www.coe.int/lang-CECR
- Conseil de l'Europe. (2018). Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer. Volume Complémentaire avec de nouveaux descripteurs. <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>
- Courtyllon, J. (2003). Élaborer un cours de FLE. Paris: Hachette.
- Falardeau, Eric et al. (2007). La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche. Québec.
- Cuq, J-P, Gruca, I. (2017). 4e édition. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. PUG.
- Falardeau, Eric et al. (2007). La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche. Québec : Pul.
- Porcher, L. (2004). L'enseignement des langues étrangères. Paris: Hachette.
- Tagliante, C. (2008). La classe de langue. Paris: CLE International.